

**EPE - ALGERIE TELECOM - SPA**  
**Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Oran**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**N° AT/DOT31/SDFS/DAL/01/2023**

La Direction Opérationnelle des télécommunications de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national pour La Réalisation de :

**REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL POSE ET RACCORDEMENT DES CABLES A FIBRES OPTIQUES Répartis en 05 lots**

**LOT N°01: Misserguine-Boutlilis-LW Ain Temouchent (21 KM)**

**LOT N°02: Es Senia -Canastel (14.3 KM)**

**LOT N°03: Hammou Ali-Taфраoui-Oued Tlelat – (14.2 KM)**

**LOT N°04: MSAN CEM Bir El Djir-Msan DD Gdyel (7,9 KM)**

**LOT N°05: El Kerma-Sidi Chahmi (427 LOGTS 7.7 KM)**

La participation au présent avis d'appel d'offres, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

**Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :**

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises nouvellement créées quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

**Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04).

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès du **département Achat** à la Direction Opérationnelle des télécommunications d'Oran à l'adresse suivante : **06 Rue CHAILA Ali El Makkari. ORAN**

Contre paiement d'une somme non remboursables de **cinq mille dinars (5 000,00 DA)**

NB : Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, désigné dans la convention du groupement momentané, ou par l'un des membres du groupement désigné dans le cadre de la même convention. (La convention établie avant le retrait du cahier des charges).

**Les offres doivent être composées d' :**

**Un dossier administratif :** doit comprendre les pièces indiquées, dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (**dossier administratif**).

**Une offre technique :** doit comprendre les pièces indiquées, dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (**offre technique**).

**Une offre financière :** doit comprendre les pièces indiquées, dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention (**offre financière**).

**NB/**Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**Appel d'offres N° 01 /AT/DOT31/SDFS/DAL/2023**

**Réalisation d'infrastructures d'Accueil, Pose et Raccordement des Câbles à Fibres Optiques**

**Adresse : Rue Chaila Ali N°06 El Makkari Oran**

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble de pièces exigées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
- La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse et le site web d'ALGERIE TELECOM et la date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de **08h00 à 13h00**.
- Si le jour du dépôt coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour du dépôt est reporté au jour ouvrable qui suit.
- Les soumissionnaires sont convoqués à assister à la séance d'ouverture des offres technique et financière en séance publique qui aura lieu au même jour du dépôt à l'adresse précitée.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.